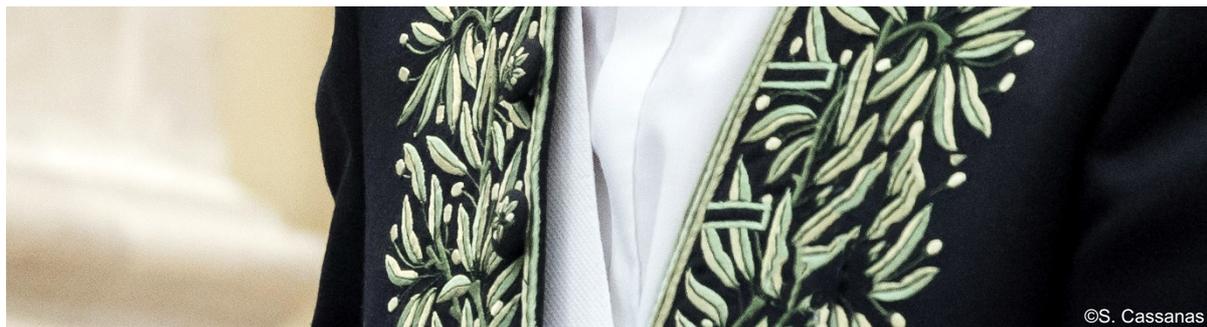




Communiqué de presse

Paris, 19 décembre 2022

## 18 nouveaux membres élus à l'Académie des sciences



**Au terme des élections ouvertes en 2022, l'Académie des sciences vient d'élire 18 nouveaux membres. Ces résultats devront prochainement être ratifiés par décret officiel du président de la République. La cérémonie de réception des nouveaux élus aura le lieu mardi 6 juin 2023, sous la coupole de l'Institut de France.**

L'Académie des sciences s'adapte au rythme soutenu des avancées de la science en élisant régulièrement de nouveaux membres. Elle s'assure ainsi une couverture la plus large possible de l'ensemble des domaines scientifiques, y compris les plus émergents, et nourrit la richesse des débats et travaux au sein de ses groupes et comités. Au début des années 2000, elle a par ailleurs fait évoluer ses statuts, pour lui permettre de rajeunir son effectif : lors de chaque session d'élection, 50% au moins des nouveaux membres ont moins de 55 ans. L'Académie compte à ce jour 286 membres, 120 associés étrangers et 63 correspondants.

*Les nouveaux membres sont élus par l'ensemble de l'Académie, sur proposition des différentes sections (voir ci-dessous). Ils s'inscrivent ensuite dans la section de leur choix.*

### **DIVISION « SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, SCIENCES DE L'UNIVERS ET LEURS APPLICATIONS »**

#### **Section de mathématique**

**Guy DAVID**

Professeur à l'université de Paris-Saclay, laboratoire de mathématiques d'Orsay

**Vincent LAFFORGUE**

Directeur de recherche au CNRS, Institut de mathématiques de Jussieu - Paris rive gauche Université (IMJ-PRG)

#### **Section de physique**

**Agnès BARTHÉLÉMY**

Professeure à l'Université Paris Saclay, UMR de physique CNRS/Thales à Palaiseau

**Lydéric BOCQUET**

Directeur de recherche au CNRS, professeur associé à l'École normale supérieure de Paris, laboratoire de physique (ENS-PSL/CNRS/Sorbonne Université/Université Paris Cité)

#### **Section des sciences mécaniques et informatiques**

**Samuel FOREST**

Directeur de recherche au CNRS, Centre des matériaux, Mines ParisTech. CNRS, UMR 7633

**Xavier LEROY** Professeur au Collège de France, chaire Sciences du logiciel, directeur de recherche Inria

### Section des sciences de l'univers

**Francis ALBARÈDE** Professeur émérite à l'École normale supérieure de Lyon, laboratoire de géologie de Lyon, terre, planète, environnement

**Guy PERRIN** Astronome au laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique (LESIA) de l'Observatoire de Paris

---

## DIVISION « SCIENCES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET MÉDICALES, ET LEURS APPLICATIONS »

---

### Section de chimie

**Olivier DONARD** Directeur de recherche émérite au CNRS, directeur du centre MARSS (Centre de spectrométrie de masse pour les sciences de la réactivité et de spéciation), Hélioparc, Pau

**Philippe WALTER** Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale, Sorbonne Université

### Section de biologie moléculaire et cellulaire, génomique

**Laure BALLY-CUIF** Directrice de recherche au CNRS, directrice du département de biologie du développement et cellules souches Institut Pasteur, Paris

**Giacomo CAVALLI** Directeur de recherche au CNRS, Institut de génétique humaine, CNRS-Université de Montpellier

### Section de biologie intégrative

**Rosa COSSART** Directrice de recherche au CNRS, directrice de l'Institut de neurobiologie de la Méditerranée (INMED, INSERM U1249)

**Christophe MAUREL** Directeur de recherche CNRS, directeur de l'Institut des sciences des plantes, Montpellier (UMR CNRS/INRAE/Institut Agro/université Montpellier)

### Section de biologie humaine et sciences médicales

**Sonia GAREL** Professeure au Collège de France, directrice de recherche à l'INSERM, responsable de l'équipe Développement et plasticité du cerveau à l'Institut de biologie de l'École normale supérieure (IBENS)

**Édith HEARD** Professeure au Collège de France, chaire d'épigénétique et mémoire cellulaire, directrice générale de l'*European Molecular Biology Laboratory* (EMBL)

---

## INTER-SECTION DES APPLICATIONS DES SCIENCES

---

**Pascale SENELLART** Directrice de recherche au CNRS, laboratoire de photonique et de nanostructures (LPN), centre de nanosciences et de nanotechnologies, CNRS – UMR 9001, Université Paris-Saclay

**Jocelyne TROCCAZ** Directrice de recherche au CNRS, laboratoire de recherche translationnelle d'innovation en médecine complexe (TIMC), Université Grenoble-Alpes

## Comment devient-on académicien ?

---

**Les académiciens sont élus à vie, à l'issue d'un processus d'élection rigoureux en plusieurs étapes s'échelonnant sur presque une année, dont le résultat est ratifié par décret officiel du Président de la République.**

- En début d'année civile, l'Académie décide de l'ouverture éventuelle d'une session d'élection. Elle fixe le nombre total des sièges à pourvoir, ainsi que leur répartition par section et/ou par intitulé. La moitié au moins de ces sièges doit être réservée à des candidates ou des candidats âgés de moins de 55 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'élection.
- On ne se porte pas candidate ou candidat à l'Académie des sciences. Les candidatures ne peuvent être proposées que par des membres de l'Académie, au sein des sections disciplinaires, qui effectuent un premier vote pour présenter une liste restreinte de candidats
- Une « commission électorale » arrête la liste finale des candidates ou des candidats à chaque poste et les affecte à une « commission de mise en lignes », qui sera chargée de les classer. Dans l'esprit d'interdisciplinarité cher à l'Académie des sciences, ces commissions sont constituées de membres des sections relevant du domaine de chaque poste, mais également d'autres disciplines. Le président de chaque commission est issu d'une section différente de la thématique du poste ouvert. Il ne prend pas part au vote, garantit l'impartialité du débat et l'égalité de traitement des candidats.
- Chaque candidate ou candidat est présenté à la commission de mise en lignes par son «présentateur», qui le défend, et par un rapporteur, qui n'a pas de liens de travail avec lui, et donne un éclairage plus distancié.
- Après délibération, chaque commission de mise en lignes inscrit en « première ligne » la personnalité ayant obtenu la majorité des suffrages ; puis elle vote à nouveau pour identifier la personnalité qui sera présentée « en seconde ligne ».
- Les propositions des commissions sont présentées en « comité secret » (séance plénière). Les élections peuvent ensuite avoir lieu. Pour chaque poste, le membre élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des votes.
- Les résultats d'une session d'élection sont proposés à l'approbation du Président de la République. Les nouveaux membres sont définitivement nommés dès la publication du décret au journal officiel.
- Chaque membre s'inscrit ensuite dans la section de son choix.

## En savoir plus sur l'Académie des sciences

---

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

### Contact presse

Direction de la communication et des événements  
Hélène Perrin - Tél. : + 33 (0)1 44 41 45 22  
[presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)